

Pétition à la Chambre des communes

Nous, soussignés, citoyennes et citoyens du Canada, soumettons la motion suivante à la Chambre des communes :

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, adoptée en 1986, a été modifiée en 1995 afin d'y inclure la fonction publique fédérale et a fait l'objet d'un examen complet en 2002. Mais il n'y en a pas eu d'autre depuis, bien que la Loi précise qu'il doit y avoir un examen tous les cinq ans. La Loi a certainement favorisé une meilleure représentation des femmes, des Autochtones, des personnes racialisées et des personnes ayant un handicap au sein de la fonction publique fédérale. Il n'empêche, toutefois, que ces groupes sont encore aux prises avec de nombreux obstacles, notamment en matière de recrutement, d'avancement et de maintien en poste. Et les LGBT ne sont toujours pas visés par la Loi. Le gouvernement fédéral doit revoir la Loi pour les raisons suivantes : accroître la transparence, renforcer les mesures de surveillance et s'assurer qu'elle reflète l'évolution de la société canadienne.

Nous, soussignés, citoyennes et citoyens du Canada, prions le Parlement d'ordonner au gouvernement du Canada qu'il prenne les mesures nécessaires pour effectuer un examen complet de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Signature

Adresse (ville et province)
